

**EB46.R14      Affectations de crédits et engagements de dépenses au 30 avril 1970**

Le Conseil exécutif

PREND ACTE du rapport sur les affectations de crédits et les engagements de dépenses au titre du budget ordinaire à la date du 30 avril 1970, présenté par le Directeur général conformément à la résolution EB43R.29 adoptée par le Conseil à sa quarante-troisième session.

Rec. résol., 10<sup>e</sup> éd., 2.1.8

*Troisième séance, 26 mai 1970*